

DEC 212062DR01

Décision portant nomination de Mme Assetou COULIBALY aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 8134 intitulée Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS)

LE DIRECTEUR(TRICE),

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC190575INSHS portant renouvellement de l'unité mixte UMR 8134 intitulée Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS) et nommant Mme Nathalie ROSEAU en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 8134¹ en date du 02/09/2019 ;

Considérant que **Mme Assetou COULIBALY** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Ile-de-France Ouest et Nord du CNRS du 3 au 5 octobre (1ère session) et du 14 au 16 novembre 2016 (2ème session),

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Assetou COULIBALY**, AI, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 8134 intitulée Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS), à compter du 3 septembre 2019.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Mme Assetou COULIBALY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Assetou COULIBALY** est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif le 08 octobre 2020

La directrice de l'UMR 8134
Nathalie ROSEAU

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif

Pour la Déléguée régionale
et par délégation l'adjoint à la Déléguée régionale

Sylvain-Kar GOSSELET

Visa de Hélène JACQUOT-GUIMBAL, présidente de l'Université Gustave Eiffel

Pour la Présidente par intérim
et par délégation
le Directeur Général des Services
de l'Université Gustave Eiffel
Philippe DEMANGE

Visa de Sophie MOUGARD, directrice de l'École des Ponts ParisTech

Sophie MOUGARD
Directrice de
l'École nationale
des ponts et chaussées

CNRS

Délégation Ile-de-France Villejuif

7 rue Guy Môquet

94800 Villejuif

www.dr1.cnrs.fr/

